



Marseille

1885



Monsieur et très-honoré Maître,

L'accueil si bienveillant que vous avez daigné faire à ma lettre, m'encourage à venir vous remercier des démarches que vous avez eu l'extrême obligeance de tenter en ma faveur.

Ces démarches ont à mes yeux un très-haut prix et je les apprécie bien plus que le résultat que j'en attends.

Je m'efforcerais d'en être digne par les études que je poursuis sous l'habile direction de M. Marion, qui apprend à ses élèves combien la science zoologique doit être fière d'avoir à sa tête M. le Professeur de Lacaze Duthiers.

Mais, puisque c'est auprès de l'éminent membre de l'Institut que les naturalistes trouvent aide et protection, j'ose espérer que les Archives de zoologie expérimentale seront ouvertes pour <sup>les</sup> la Faune des Protozoaires du Vieux port de Marseille, recherches qui seront entièrement terminées à la fin de l'année.

Dans cet espoir et en sollicitant toute  
votre indulgence, veuillez agréer,

Monsieur et très-honori Maître,  
l'expression de mes respectueux hommages et de  
ma vive gratitude.

Paul Gourret  
Répandeur de zoologie à la faculté des Sciences  
Marseille, 21 décembre 1885

Monsieur et très-honore Maître,

Connaissant l'extrême bienveillance avec laquelle vous accueillez les desiderata des jeunes naturalistes, je crois ne pas vous déplaire en ayant encore recours à votre bonté.

Malgré les nombreux envois faits par vos laboratoires, je ne puis, à Lyon, entreprendre des études de faunes, études vers lesquelles moy maître, M. le professeur Marion m'a constamment poussé. Et cependant il me semble que la Topographie zoologique de Banyuls, faite à l'exemple de la Topographie de Marseille publiée récemment par M. Marion constituerait un travail d'ensemble très-utile à la science.

Si ma position de fortune me permettait de me rendre dans votre laboratoire des Pyénées, depuis longtemps déjà j'aurais sollicité la faveur d'y être admis et de commencer sous votre haute direction l'exécution de ce plan.

Après bien des hésitations, mais certain que ma demande, si elle ne peut être agréée, ne saurait être prise en mauvaise part, je me décide,

Monsieur et très-honore Maître, à venir solliciter  
auprès de vous une fonction dans votre laboratoire  
de Banguls, fonction qui ne serait pas incompatible  
avec celle de Maître de Conférences, surtout en  
considérant que les conférences de Zoologie pourraient  
être faites à Lyon pendant le semestre d'hiver,  
puisque les cours des professeurs sont semestriels et  
que ceux de M. Sicard ont lieu en été.

Cette combinaison que j'ai l'honneur de vous  
soumettre très-respectueusement, serait favorablement  
accueillie, je l'espère, par M. Sicard. Elle me  
permettrait d'ailleurs de recueillir des matériaux  
suffisants pour intéresser nos étudiants aux  
choses de la Zoologie, leur faire connaître les  
Invertebrés dont l'étude est si délaissée à notre  
Faculté des Sciences, enfin permettre à certains  
d'entre eux de pouvoir plus tard préparer  
dans l'un de vos laboratoires leurs thèses de  
Doctorat.

Si ma requête pouvait avoir votre  
approbation et qu'il vous fût agréable  
que je me présente devant vous, je  
serais très-honore de me mettre à votre

entière disposition.

En vous priant d'excuser la liberté que j'ai  
osé prendre, veuillez recevoir

Monsieur et très-honore Maître,  
l'assurance de mes respectueux hommages et de toute  
ma gratitude.



Paul Gourret

Maître de Conférences à la Faculté des Sciences

Lyon, le 22 juillet 1886.

18 8<sup>6</sup> 1888

La première est le laboratoire de Bactériologie de l'École de Médecine, créant que M. Liard souhaitait, mais contre laquelle l'École et la Faculté s'étaient élevés.

La seconde est le laboratoire zoologique d'Indrume dont les travaux de construction avaient été suspendus parce que j'ai pu faire achever.

De plus, je n'osais de répondre la question si ancienne de l'établissement d'une faculté de Médecine à Marseille et j'espère la faire aboutir.

Enfin, grâce à mon oppositif, le Conseil n'a pas cru devoir supprimer le jardin botanique annexé à la Faculté des Sciences et dirigé par M. Heckel, alors que tous les membres étaient unanimes pour en voter la suppression.

C'est vous dire que je représente au Conseil l'enseignement supérieur, que je l'ai défendu quand on l'a attaqué et que je me suis efforcé aussi d'en poursuivre le développement.

Les diverses considérations qui précèdent me font espérer que votre puissante protection me sera acquise et que M. Liard ne se refusera plus à me nommer Directeur Adjoint du Laboratoire Zoologique de Marseille, conformément à la demande de M. Maréchal.

C'est là le seul moyen de mettre un terme à une situation des plus fâcheuses et dont j'ai souffert beaucoup ma dignité.

<sup>Je vous prie d'agréer</sup>  
P. Gourret, l'expression de mon profond respect



Monsieur et très Honoré Maître,

Je suis très fâché de l'insistance que je mets à vous une seconde fois vous entretenir de la situation toute particulière qui m'est faite. L'accueil bienveillant avec lequel vous avez reçu mes doléances, me laisse espérer que vous voudrez bien excuser mon importunité.

Il y a deux ans, grâce à votre puissante intervention, M. Liard m'avait délégué dans les fonctions de suppléant d'histoire naturelle à l'École de Médecine, et j'avais cru que mon prétendu insuccès de Lyon n'aurait pas de suite fâcheuse. Mais voilà que M. le Directeur vient de mettre cette suppléance au concours lequel, conformément à la loi, aura lieu le 12 avril prochain. Cependant ma délégation persiste jusqu'à cette époque.

Qu'il me soit permis, Monsieur et très Honoré Maître, de faire valoir auprès de vous que cette mesure n'est basée sur aucun grief à mon encontre, puisque le Directeur de l'École regrette mon éloignement et que cette appréciation est partagée par l'École tout entière, y compris les étudiants. Mon prétendu insuccès de Lyon ne peut également entrer dans le débat; car, dans le cas contraire, pourquoi M. le Directeur n'aurait-il pas mis cette suppléance au concours dès la fin de l'année dernière et aurait-il attendu deux ans? Pourquoi, d'autre part, m'aurait-il chargé cette année

encore de continuer le cours jusqu'à l'issue du concours ?  
Pourquoi enfin a-t-il eu devoir, cette ~~attention~~ même, sur la  
proposition de M. le Recteur, me nommer membre du conseil  
académique ?

On pourra répondre que les fonctions de Suppléant ne sont données  
qu'à des concours. - De vouloir exempter détruisent ce dire. La  
nomination faite la semaine dernière de deux professeurs, sans  
concours, peut être rappelée fort à propos ; les deux titulaires  
n'ont, du reste, que le titre de Docteur en médecine.

D'un autre côté, si M. Liard avait eu l'intention de m'éloigner  
de l'école pour me donner un poste dans une faculté des  
sciences, j'eusse accepté sa décision. Mais il me revient que M.  
le Directeur croit que je puisse me présenter à ce concours.  
Je ne me rendrai point à cette attente pour plusieurs raisons :

Mon titre de Docteur en sciences que j'ai obtenu  
devant la faculté de Paris avec éloge du jury, ne me permet  
pas d'affronter l'alca d'un concours, concurrentement avec  
des licenciés. En outre, les deux années de professorat  
au siège de l'école me mettent dans l'obligation de ne pas  
affronter une épreuve pour une fonction que j'ai remplie à la  
satisfaction générale. Enfin les recherches d'histoire naturelle  
que j'ai publiées depuis 1833 me paraissent de nature à  
obliger M. le Directeur à avoir quelque considération pour  
leur auteur et à ne pas lui offrir, comme encouragement,

une place de Deux mille francs au concours.

Un autre point sur lequel je tiendrais à appeler votre bienveillance  
attention est mon insuccès de Lyon. Mais comment me défendre  
puisque je ne connais qu'imparfaitement l'occupation dont je fais  
l'objet et que les intrigues malhonnêtes de M. Liard, Doyen de la  
faculté des sciences de Lyon, ont été acceptées sans que j'aie le droit  
de les percer à jour.

Après tout, que faire en pareil cas ? J'ai  
sans doute le désir et le besoin de travailler, mais le résultat  
de mes études n'aura pas plus de succès devant les intrigues de  
tous ceux qui, n'ayant pu abattre mon excellent maître, M.  
Marcin, s'acharnent contre son élève et font valoir à M. Liard  
la seule raison pouvant avoir quelque chance d'être crue par M.  
le Directeur qui n'a aucune compétence en histoire naturelle.

M. Marcin n'a défendu de ce sujet, mais  
insultamment. Voyez seulement, toujours et hélas ! maître,  
avec toute l'autorité pour faire comprendre à M. Liard  
qu'il a été trompé sur mon compte, et que me tenir plus  
longtemps rigueur d'une fautive appréciation serait un acte  
injuste.

Voilà pourquoi je me permets de vous envoyer la  
liste des travaux que j'ai publiés.

My dernier point me paraît indispensable. Depuis un  
an et demi, je suis Conseiller municipal de Marseille. Grâce  
à ma fermeté, j'ai amené M. le Maire à accepter  
deux créations importantes :

- Sur les Poidions de Marseille, Annales Muséi Marisillae t. I  
114 pag. 4 Pl. 1883.
- Recherches sur l'Anatomie et l'histologie de la Spadella Marioni,  
C. R. Institut, 1883
- La Cavité du corps et les organes sexuels de la Spadella  
Marioni, C. R. Institut, 1883
- Recherches sur les amonées pélagiques du golfe de Marseille,  
Annales Muséi Marisillae t. II 5 Pl. et 175 pag. 1884
- Constitution géologique du Larzac, Ann. Sc. géol.  
tom. 16 art. n° 7 avec Carte, Pl. 12-18 pag. 228 1885
- Recherches sur les Archimides tertiaires d'Aix en Provence,  
Recueil zoologique suisse tom. IV n° 3 Pl. 20-23 p. 431 -  
446, 1887
- Recherches sur le Liq et l'Golphe des environs de  
Marseille et de Boulon, Biblioth. Ecole H<sup>es</sup> Etudes tom. 32  
art. 7 Pl. I p. 1-56, 1886.
- Les Protozoaires du Vieux port de Marseille, archives de  
Zool. expér. et générale Pl. 28-35 p. 443-436, 1886
- Contribution à l'étude des Protozoaires de la Corse,  
Archiv. Biologie, tome VIII Pl. 13-15 p. 139-204
- Description de quelques espèces jurassiennes de la  
Basse Provence, Recueil Zoologique Suisse tome IV  
n° 2 Pl. 9-11 pag. 241-267 1887
- Sur quelques crustacés parasites des Thalassies, C. R.  
Institut 17 janv. 1887.
- La Gamète et les étages qui la recourent dans le  
marais de Garlaban, 28 mai 1887.
- La faune des Crustacés podophtalmes du golfe de  
Marseille, C. R. Institut 1888.
- Le tertiaire marin de Carry; ses relations avec l'Huvarium





oligocène et miocène -

En cours de publication :

- (1) Les Crustacés parasites des Ascidies, Biblioth. Ecole des Htes Etudes.
  - (2) Description d'une variété de *Neobala*, Recueil fort. Suisse
  - (3) Description de deux Infusoires nouveaux du port de Bastia, Journal de l'anatomie
  - (4) Revision des Crustacés Copephtalmes du golfe de Marseille, annales musée marseille
  - (5) Le tertiaire de Carry le Rouet, Bull. Soc. géol. de France
  - (6) Le Céronnien et le Buronnien d'Allauch près Marseille, Bull. Société belge de géologie.
-

Monsieur et très honore Maître,

Je n'ai pas eu l'honneur de vous rencontrer à Paris, où je suis venu pour renouveler auprès de M. Liard la demande que je lui avais faite et tendant à obtenir les fonctions de Directeur adjoint à la Station zoologique de Marseille.

L'accueil que j'ai reçu a été très bonvoillant et j'ai la promesse que ma requête serait attentivement examinée.

M. le Directeur a compris qu'à côté de l'enseignement confié déjà à M. Vayssière il y a, à la Station de Marseille, place pour les travaux de zoologie appliquée; que la pisciculture devait entrer dans le programme de cet établissement scientifique; que, d'autre part, M. Mariny, dont le temps est presque entièrement consacré à l'enseignement ainsi qu'au Musée, avait besoin d'un collaborateur pour entreprendre des recherches spéciales telles que la nourriture du Poisson, l'époque du frai,

et pour surveiller d'une façon continue le  
cantonnement établi dans la rade du Prado et le  
parc à Huitet que la Marine va considérer dans  
quelques jours à la Station.

Je prends encore la liberté de vous  
prier, Monsieur et très honoré Maître, de  
vouloir bien m'accorder votre puissante protection.  
Votre appui déterminera M. Liard à  
me désigner et à donner suite ainsi aux  
vœux émis de M. Marié

Veuillez recevoir,  
Monsieur et très honoré Maître,  
l'expression de mon profond respect

P. Gourret

Suppléant à l'École de Médecine de Marseille

Paris, 9 février 1889

LABORATOIRE MARITIME  
D'ENDOUME

LABORATOIRE  
MARITIME  
D'ENDOUME  
ARCHIVES  
PROPRIÉTÉ  
PUBLIQUE

Bien honoré Maître,

Avec l'extrême bienveillance que vous avez bien voulu me témoigner à diverses reprises, me permet d'espérer sur l'appui de votre haute influence dans les circonstances suivantes.

Le Conseil municipal de Marseille a voté tout récemment une somme de 3000 francs pendant 30 ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1895 pour la création d'une chaire de Zoologie pratique à la Faculté des Sciences. M. Liard, consulté par M. le Maire, a répondu favorablement; mais il a l'intention, avant de faire décider cette chaire, d'instituer d'abord un cours de Zoologie pratique, appliqué à l'agriculture et à l'industrie des pêches.

Je serais très heureux d'être chargé de ce cours. C'est en prévision de cette création, que j'ai personnellement provoquée, que M. Marion m'avait engagé dès 1889 à étudier les questions se rapportant à la pisciculture

marine et à publier l'histoire des divers filets ou engins de pêche usités dans le golfe de Marseille.

Je n'ignore pas combien est vivace la haine que certains professeurs de notre faculté ont vouée à M. Mariory et à moi-même. Déjà, ils ont entrepris une campagne au grès de M. Lard, afin de s'opposer à ma candidature que M. le Directeur de l'enseignement supérieur a agréée en principe.

M. Mariory vient de me mettre au courant de cette attitude et m'engage à vous en informer pour obtenir votre puissante intervention. Du reste, mon excellent maître se propose de vous écrire bientôt à ce sujet.

J'espère que vous voudrez bien m'excuser de vous avoir entretenue de pareilles intrigues et je vous prie de recevoir,

Mes honorés maître,  
avec l'expression de ma gratitude,  
l'assurance de mes respectueux hommages

Paul Gourret.